

# LE CHALAND QUI PASSE



N° 23

## Bulletin d'information **VOILES de LOIRE**



Mars 2023

### Edito

Gilles Crespin

Président de «Voiles de Loire»

Edito, premier exercice pour moi nouvellement élu, déjà un an ! Depuis que j'ai succédé à Patrick que nous pouvons tous remercier pour avoir tenu la piautre pour piloter ou initier avec l'équipage les projets que l'on sait (Label, 30 ans de Voiles de Loire, les Festivals ...)

Parlons-en justement des navigations 2023, le menu est copieux : **Débord de Loire** en Juin entre St Nazaire et Nantes et les Mauves... en septembre **la Grande Remontée** qui couvrira 5 départements de Nantes à Orléans avec 20 escales et 4 arrêts pour rejoindre le **festival de Loire 2023 à Orléans** ; grosses machines qui seront complétées par les fêtes habituelles plus modestes pour lesquelles la participation ne faiblit pas et toujours aussi conviviales qui permettent de nous retrouver dans la joyeuse ambiance toujours recherchée. Sur le long terme plusieurs sujets à traiter ou en cours de traitement : **le développement du Label** avec la démarche de reconnaissance auprès des organismes patrimoniaux publiques ou privés; le suivi du **dossier AOT** en collaboration avec Loire Libre auprès des administrations et élus ; l'assistance au développement d'associations nouvelles de batellerie ou la consolidation de projets d'association existantes ; la concrétisation d'une convention de passage au Barrage de St Laurent avec EDF avec de bonnes perspectives de l'étendre ; la reconnaissance au Patrimoine Immatériel de certaines pratiques ligériennes, dossier complexe mais pour lequel Voiles de Loire est légitime pour apporter son soutien aux acteurs qui s'y engageront.

**Les relations entre associations** de tout niveau sur le cours de La Loire doivent être entretenues, en (r)établissant un dialogue de confiance, construc-

tif et continu mais aussi avec les élus et les administrations. Le soutien à la réalisation de grandes manifestations, mais aussi de petites, occasions de rayonnement du patrimoine ligérien et de retrouvailles festives, conviviales et joyeuses sont des points essentiels.

Défendre les valeurs de l'Art 2 de nos statuts, prolonger cet esprit, **garder la passion, la solidarité, l'imagination** en étant à l'écoute de toutes et tous : des forts caractères – «forts en gueule ?» - (et ils sont nombreux sur la Loire) comme des plus discrets. Toutes les idées sont bonnes pour enrichir les débats de préférence dans la sérénité et produire de beaux projets, pour cela nous avons besoin de tous pour porter haut, année après année depuis 30 ans, le guiroué de Voiles de Loire

«Souvenez-vous des castors. Vous êtes dispersés sur les bords du fleuve: assemblez-vous, entendez-vous, et



vous aurez bientôt opposé une digue inébranlable à ses eaux rapides et profondes.»

Lamennais

### Association

**Gens d'Louère**, la Possonnière

L'association «Gens d'Louère» a été créée en 1999, elle s'est fixé comme objectif d'animer le port de la Possonnière en lui redonnant une flotte de bateaux traditionnels. Pari réussi puisque « la Posso » est aujourd'hui un des ports incontournables de la Loire : les fêtes y sont belles, la guinguette sympathique et les mariniers accueillants.

«Gens d'Louère» possède un fûteau et un passe-cheval mais elle regroupe aussi une vingtaine de bateaux traditionnels de Loire. Pour faciliter leur entretien, l'association a construit en 2020 un hangar qui permet de travailler à l'abri dans de très bonnes conditions. Une fosse pour travailler sous le bateau a été creusée et on peut même soulever la coque grâce à des palans !

Dans les prochains mois, l'association Gens d'Louère va restaurer le passe-cheval **Chêne Rossignol**, construit en 2005 et qui a reçu le label « Voiles de Loire ». La coque va être changée autour des membrures qui sont saines. Gens d'Louère a fait le choix du chêne pour garder au bateau son état d'origine. Le projet est soutenu par la Fondation du Patrimoine qui a mis en place une collecte pour financer les travaux. [www.fondation-patrimoine.org/84079](http://www.fondation-patrimoine.org/84079)

**Le passe-cheval Chêne Rossignol**



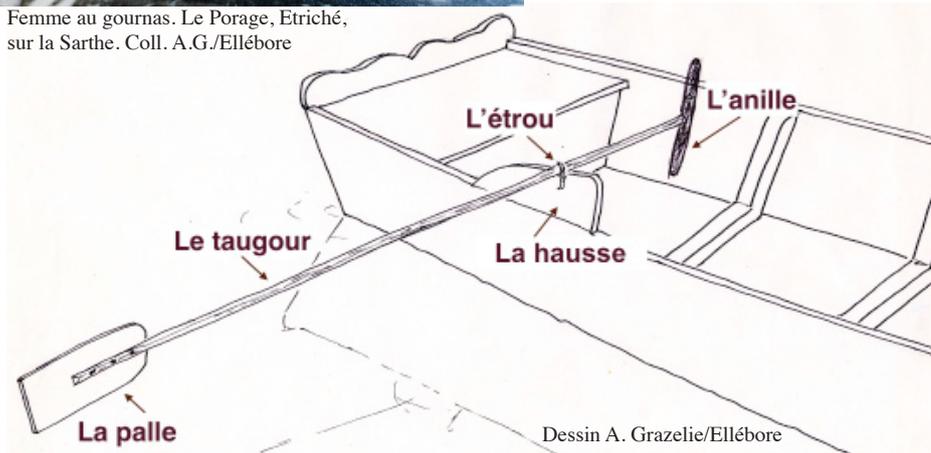
# AOT

## Une initiative judicieuse

La municipalité de La Possonnière veut préserver privilégier les bateaux d'inspiration traditionnelle et ainsi donner une image attractive à son site. Elle a bien compris que l'actuelle mise en place de l'AOT risquait de nuire gravement à ce projet. Pour adapter la taxe aux bateaux traditionnels, la commune vient donc de signer une convention d'occupation temporaire payante du port de La Possonnière avec VNF. De ce fait, c'est la commune qui est responsable de l'utilisation, des usages et de l'entretien du port et qui décide du montant de la taxe AOT ! Un règlement du port, très détaillé a été rédigé précisant les règles d'accès (nombre limité de bateaux « à demeure », possibilité d'escales jusqu'à 1 mois, convention de stationnement d'un an reconductible...). Les conditions sont bien adaptées à nos bateaux et prennent en compte la solidarité entre les mariniers. Une idée à reprendre dans d'autres ports de Loire ?



Femme au gournas. Le Porage, Etriché, sur la Sarthe. Coll. A.G./Ellébore



Dessin A. Grazelie/Ellébore

# Le Gournas

André Grazelie, Denis Le Vraux *association Ellébore*

Au hasard des scènes de rivière photographiées au début du XXe siècle en Anjou, on remarque à l'arrière droit des barques une curieuse rame latérale, dépassant du bord ou manoeuvrée. Une enquête auprès des riverains nous a appris que cette rame s'appelle un gournas.



Etang de retenue du moulin de Dolans à Bousse (Sarthe). Coll. A. Souday.

Le terme gournas se retrouve sur les rivières du bassin de la Maine (Mayenne, Sarthe, Loir) ainsi que sur la Loire dans la région d'Angers. Plus amont sur la Loire, le gournas désigne une piautre, c'est à dire un gouvernail arrière. Le glossaire des patois et parlers d'Anjou présente le gournas (ou gournau) comme une large rame, remplissant une double fonction : **tantôt propulseur, tantôt gouvernail**. L'iconographie et les témoignages dont nous disposons montrent que le gournas était monté sur des bateaux relativement légers, plates à tableau arrière et fûtreaux à deux levées. Gournas et bourde se complétaient.

## La manoeuvre

Le gournas s'utilisait surtout en eau profonde, quand il y avait moins de fond, on faisait avancer le bateau à la bourde. Il faut remarquer que **le gournas était manoeuvré aussi bien par les femmes que par les hommes**. Notre informatrice Marie-Louise Perthué, de Brissarthe, l'utilisait pour aller livrer les produits de sa ferme. Verrier et Onillon, de leur côté, rapportent l'anecdote suivante : «La mère était forte comme deux hommes : Quand j'ai mis mes deux poignets sur l'anille du gournas, disait-elle, ils ont beau gâcher, je les défie ben de faire deux bouts (faire tourner le bateau)»

Manoeuvrer le gournas demande un certain coup de main mais une fois qu'on a compris, on se rend compte de son efficacité.



Jeune homme à Matheflon, sur le Loir. Coll. A.G./Ellébore.

## Les éléments du gournas

### La palle (pelle)

C'est la partie plate qui fait appui sur l'eau. Elle est plus large qu'une rame ordinaire.

### Le taugour

C'est le manche du gournas. Il est constitué d'une perche (souvent du châtaignier) d'environ 5 à 6 cm de diamètre et d'au moins deux mètres cinquante de long.

### L'anille

C'est la poignée terminale du taugour. Elle est dans le même plan que la palle. En bois tourné, elle mesure une quarantaine de centimètres. Fixée à l'extrémité du taugour par une mortaise elle est bloquée par une cheville. Le rameur pose une main sur chacune de ses extrémités.

A ces éléments propres au gournas proprement dit, il faut ajouter :

**la hausse**, cette planche qui permet de remonter le haut-bord du bateau et faciliter la manoeuvre.

**L'étrou** La hausse est percée d'un trou pour faire passer une estrope d'osier ou de corde, *l'étrou*, qui empêche le gournas de se soulever lors de la manoeuvre. Cet étrou était quelquefois remplacé par un tolet métallique constitué d'un anneau passé à demeure autour du taugour.

Détail du montage de la hausse du fûtreau «Juléa» à la Possonnière.



Version complète de l'article avec détails, vidéo et bibliographie sur : [www.voilesdeloire.org/articles](http://www.voilesdeloire.org/articles)